

Brioude *aux temps* *carolingiens*



Actes du colloque international
organisé par la ville de Brioude
13 - 15 septembre 2007



Éditions de la Société académique
du Puy et de la Haute-Loire

Diffusion : Almanach de Brioude



Maquette de couverture : Romain Lauranson

Lettrine : ... Guillaume le Pieux

Denier de Brioude au nom de Guillaume le Pieux (collection particulière)

Brioude aux temps carolingiens : un colloque, un bilan, des perspectives nouvelles¹

Alain DIERKENS *

Pour celui qui a participé, en septembre 2004, au premier colloque de Brioude consacré à *Saint Julien et les origines de Brioude*, ce deuxième colloque, organisé trois ans plus tard (septembre 2007) autour de *Brioude aux temps carolingiens*, apparaît dans la continuité mais aussi dans la différence, voire dans la rupture. En écrivant cela, je ne pense évidemment pas au charme de Brioude et à la qualité de l'accueil qui ne se démentent pas, ni à la pertinence du programme élaboré par un comité scientifique dirigé par Alain Dubreucq, Christian Lauranson-Rosaz et Bernard Sanial, mais plutôt aux matières traitées, aux sources disponibles et à la méthodologie mise en œuvre.

Mais avant de revenir sur certaines de ces différences qui, bien au-delà du cas particulier de Brioude, touchent à la façon même de "faire l'histoire" de l'Antiquité tardive et du très Haut Moyen Âge d'une part, celle des VIII^e - X^e siècles d'autre part, il faut insister sur un certain nombre de facteurs de permanence. Le plus évident est, bien sûr, le culte de saint Julien lui-même et la mise en valeur de son tombeau, puis de ses reliques. C'est à côté de Julien qu'a été enterré Avit, noble arverne du V^e siècle, proclamé empereur d'Occident en 455 ; c'est là aussi qu'a choisi de reposer un des plus grands personnages politiques de la Francie occidentale du Xe siècle, le duc d'Aquitaine Guillaume le Pieux, pourtant fondateur de l'abbaye de Cluny et descendant du fondateur de l'abbaye de Gellone. C'est que Brioude n'est pas une communauté religieuse comme les autres : c'est le cœur symbolique et religieux de l'Auvergne ou, pour reprendre les mots de Roland Viader, « un lieu de mémoire et un centre de puissance essentiel pour le contrôle de l'Auvergne et d'un royaume d'Aquitaine très disputé ». Olivier Guillot le démontre aussi à partir d'une charte de 898 : « l'abbaye de Saint-Julien de Brioude tire de son passé, de la *virtus* des saints qui y reposent et auxquels elle est dédiée, un prestige et un rayonnement qui sont ancrés à l'échelle de l'Aquitaine ».

En ce qui concerne le culte de saint Julien, il convenait évidemment d'évoquer la part prépondérante des sources hagiographiques amplement utilisées lors du colloque de 2004 : deux *Passiones* étudiées par Alain Dubreucq - une *Passio* prior du début du VI^e siècle, une *Passio posterior* carolingienne -, ainsi que les œuvres de Grégoire de Tours (le *Liber de passione et virtutibus sancti Juliani martyris*, remontant pour l'essentiel aux années 581-587). La *Passio* carolingienne est évidemment dépendante des écrits antérieurs, qu'il s'agisse de questions formelles (c'est un des aspects de l'hagiographie auvergnate envisagée ici par

439

* Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

¹ Dans ces rapides conclusions, établies sur la base des textes publiés ici et des notes prises lors du colloque de 2007, j'ai limité au maximum les références bibliographiques et je n'ai pas repris - sauf exception - les titres des interventions auxquelles je fais allusion. Sans mention complémentaire, les citations renvoient aux articles publiés ici-même.

Vera Yarnykh) ou de la trame même du récit qui lie les saints Julien et Ferréol. Esther Dehoux, qui s'intéresse à la transformation, dans cet écrit du début du IX^e siècle, de Julien en soldat, étudie cette "militarisation" en décrivant les aspirations de l'aristocratie ainsi que la position de l'Église envers la guerre et le métier des armes aux IX^e, X^e et XI^e siècles. Elle accorde naturellement une part significative de son article aux dossiers de Guillaume le Pieux et de Guillaume de Gellone, dont la *Vita* rédigée vers 1125, le montre déposer puis abandonner ses armes (casque, bouclier, arc, lance, épée) devant le tombeau de Julien. Esther Dehoux passe aussi en revue les actes conservés dans le cartulaire de Brioude pour la période carolingienne *lato sensu* et dresse de nombreux graphiques destinés à préciser l'identité et les motivations exprimées des donateurs (donations *pro salute animae, pro sepultura*, etc.) ainsi que le vocabulaire utilisé pour désigner Julien et l'abbaye de Brioude.

Alain Dubreucq reprend l'étude des *Passiones sancti Juliani* et, en particulier, celle d'une *Passio* conservée dans un manuscrit de Saint-Gall (cod. 566) ; ce texte, que l'on pourrait dater des premières années du IX^e siècle, fait partie d'un ensemble de vies de saints envoyés par Adon, archevêque de Vienne de 860 à 875, au monastère de Saint-Gall. Alain Dubreucq se livre à une démonstration virtuose dans laquelle il étudie le *libellus* de Saint-Gall et, plus spécifiquement, les entrées relatives aux saints "viennois" (dont Julien et Ferréol) dans les différentes versions du martyrologe d'Adon. Il examine la *Passio* longue de Ferréol, qu'il estime écrite pour les Brivadois entre 870 et le début du X^e siècle ; il s'interroge sur la date et le lieu de rédaction des trois versions du martyrologe (Adon est-il vraiment l'auteur des trois recensions qu'on lui attribue depuis les recherches de dom Jacques Dubois ?) et il met en évidence la « participation commune d'Adon et de l'abbé Grimald de Saint-Gall (841-872) aux idéaux de la renaissance carolingienne de réorganisation de la société ». En annexe à son article, Alain Dubreucq tente un essai de première édition de la *Passio* brève de Ferréol, antérieure à 870.

440

Ces considérations nouvelles sur Adon conduisent naturellement à l'étude par Jean-Loup Lemaître du martyrologe de Saint-Julien de Brioude. Ce texte liturgique, copié au XII^e siècle, n'a pas été conservé intégralement : amputé de son dernier quart, il a été relié dans un curieux recueil composite fait, pour l'essentiel, de fragments de nécrologes provenant de Saint-Julien (ms. Clermont-Ferrand, Bibliothèque communautaire et interuniversitaire, 860, f° 2-39). Contrairement à ce que les historiens avaient affirmé, il ne s'agit pas d'une démarque du martyrologe d'Adon, mais bien de celui de Florus, complété et modifié par les chanoines de Brioude. Les *auctaria* ne concernent pas Julien (la notice qui le concerne vient directement de Florus), mais d'autres saints des diocèses de Clermont et du Puy. Par ailleurs (et cette particularité semble totalement inhabituelle), le martyrologe a été transformé en calendrier liturgique par la mention du degré de solennité des offices (fête simple ou double) en vigueur dans le monde canonial.

Un autre point commun entre les colloques de 2004 et de 2007 réside dans l'attention portée à la superbe église collégiale et dans l'interprétation des fouilles archéologiques menées, d'abord dans la seconde moitié du XIX^e siècle, puis dans les années 1960-1970 dans le cadre de la restauration de la basilique. Il s'agit ici surtout de réflexions sur la nature et l'ampleur des travaux habituellement attribués à l'époque carolingienne, lors de la fondation du chapitre Saint-Julien et après l'incendie de 825, puis sous l'abbatit de Guillaume le Pieux. Les archéologues pensaient à un aménagement carolingien du tombeau de Julien. Cette interprétation avait été mise en question par Pascale Chevalier lors du colloque de 2004 ; elle est très sérieusement malmenée par les recherches publiées ici.

En effet, Xavier Barral i Altet examine avec attention le singulier pavement en mosaïque et galets à décor géométrique et végétal mis au jour dans la basilique. S'appuyant sur de beaux parallèles typologiques (Moissac, Saint-Sever, Ganagobie, Vic) et partant de l'idée que la mosaïque souligne en général des dispositifs liturgiques importants, il propose de rajeunir la chronologie traditionnelle : plutôt que de voir dans certaines structures dégagées, un socle carolingien destiné à supporter le tombeau de saint Julien, il les interprète comme formant le soubassement d'un autel roman et il met en évidence l'emplacement de deux disques destinés à marquer le lieu où l'on lisait l'Évangile et l'Épître. Le pavement et le dispositif liturgique, que Xavier Barral rapproche du tympan en stuc conservé dans le portail nord de l'église, dateraient du milieu ou de la seconde moitié du XII^e siècle. C'est dans la même ligne que se situe Thomas Creissen lorsqu'il étudie les quatre trous de poteau découverts en 1973 et autrefois interprétés comme les vestiges d'aménagements carolingiens destinés à supporter un baldaquin monumental au-dessus du monument funéraire de Julien. Thomas Creissen pense plutôt à un *ciborium* destiné à surmonter le maître-autel dans la seconde moitié du XII^e siècle... Après un tel *aggiornamento*, il faut bien constater qu'il ne reste pas grand-chose de nos connaissances sur la collégiale carolingienne.

En 2007, et en contraste avec 2004, peu d'études archéologiques ont été présentées, si ce n'est un indispensable complément relatif aux fouilles menées à l'emplacement de l'ancien baptistère et à l'est du chevet de l'église actuelle. Fabrice Gauthier a, en effet, eu l'occasion de poursuivre les investigations dont il a publié un premier aperçu dans les Actes du colloque de 2004. Il a ainsi pu dater des environs de 600 la destruction de l'ancien baptistère, resté fonctionnel jusqu'alors, et son remplacement par un vaste bâtiment à destination (principalement ou exclusivement) funéraire, plus proche du tombeau de Julien que ne l'était le baptistère. L'analyse anthropologique (Aline Thomas) a montré que cet espace était majoritairement réservé à des adolescents d'au moins 15 ans et à des adultes. Selon les auteurs, cette importante réorganisation spatiale du sanctuaire a dû entraîner le transfert de la fonction baptismale en un autre lieu, vraisemblablement à l'intérieur de l'église ; ils en déduisent, avec beaucoup de logique, un "recentrage" des activités religieuses vers le chœur du sanctuaire et la tombe de Julien.

441

À cheval entre données archéologiques et textuelles, se place l'épigraphie, discipline heureusement de moins en moins négligée par les historiens. Flavia de Rubeis a dépouillé le tome XVIII du *Corpus des inscriptions de la France médiévale* (éd. Robert FAVREAU, Jean MICHAUD et Bernadette MORA, 1995) consacré aux quatre départements de la Région d'Auvergne (Puy-de-Dôme, Cantal, Allier, Haute-Loire). Elle a tenté une interprétation globale de ces inscriptions en les soumettant à une grille de lecture qui a fait ses preuves en Italie (écriture, "topographie" des inscriptions, identité des commanditaires, etc.) et en les comparant avec un certain nombre d'exemples bien choisis de l'Italie méridionale et de la Sicile normandes. Flavia de Rubeis décrit ainsi l'évolution de la « capitale romane », issue de l'évolution de la capitale épigraphique caroline à laquelle elle se substitue, en Auvergne, à la fin du XI^e siècle. Elle souligne, notamment, la qualité "élevée" des inscriptions des beaux heurtoirs de bronze de Saint-Julien de Brioude (première moitié du XII^e siècle), comparables - pense-t-elle - à divers exemples présents à Salerne, passée sous domination normande en 1077.

Un des apports les plus impressionnants de *Brioude aux temps carolingiens* réside dans les sources diplomatiques et dans les études d'histoire du droit et des institutions que permet le nombre très élevé de chartes et diplômes datables des IX^e - XI^e siècles. En 1863,

Henri Doniol (qui se chargera l'année suivante de l'édition des 979 actes du cartulaire de Sauxillanges, d'après le ms. BnF ms. lat. 5454), édite le « grand cartulaire » de Brioude de l'extrême fin du XI^e siècle - le *Liber de Honoribus*, aujourd'hui disparu et connu surtout par une copie incomplète du XVII^e siècle, le ms. BnF ms. lat. 9086². Grâce aux importants compléments qu'ont pu apporter à cette édition Anne et Marcel Baudot en 1935, nous connaissons quelque 454 chartes brivadoises. Le « petit cartulaire », ou *Liber viridis* (XIII^e siècle), qui fait l'objet des recherches doctorales de Jean Berger, complète nos informations. Ces deux recueils de copies d'actes sont replacés dans le contexte des cartulaires du Midi par Igor Filippov, qui essaie de voir selon quelle logique, apparemment ni chronologique, ni géographique, a été ordonné le choix des actes transcrits dans le « grand cartulaire ». Reprenant les lignes de force de ses recherches sur les cartulaires de Saint-Victor de Marseille et s'appuyant sur un index inédit du deuxième quart du XII^e siècle (recherches en cours de Jean Berger), Igor Filippov propose de voir dans le « grand cartulaire » le reflet de l'organisation du chartrier de l'abbaye et suggère un classement par lignages ou par patrimoine lignager. Cette hypothèse, déjà émise par Jean Berger, permet effectivement d'expliquer la plupart des singularités du cartulaire brivadois.

L'imposant matériel diplomatique conservé dans le *Liber de Honoribus* concerne essentiellement des donations avec réserve d'usufruit (étudiées ici avec finesse par Jean Berger, dans une optique d'histoire du droit et dans la perspective anthropologique plus large d'une étude de parenté ou de rituel de transmission) ; ce qui correspond particulièrement bien à une institution canoniale ayant à gérer des prébendes individuelles. Une analyse attentive de ces actes de donation montre le nombre anormalement élevé de clauses envisageant le droit des héritiers à reprendre, sous certaines conditions, le contrôle des biens cédés par leurs ancêtres. Roland Viader étudie ces formes de « retrait lignager », présentes majoritairement entre 893 et 937, c'est-à-dire durant la période de tension maximale entre Carolingiens et Robertiens ; il les explique comme une forme de protection des biens communs des chanoines, placés sous la protection de saint Julien, contre d'éventuels abus dus au roi, à l'abbé (laïc ou séculier) ou au comte. C'est, une fois encore, la solidarité lignagère qui est ici mise en évidence puisque l'objectif de ces clauses de retour aux parents « était de garder aux héritiers une forme de contrôle sur leur possession effective ».

Le matériel conservé par le « grand cartulaire » autorise une étude de la rédaction des actes et de la formation juridique des « professionnels de l'écrit » à Brioude. Alexandre Jeannin montre notamment que les rédacteurs d'actes d'échanges se basaient fréquemment sur le formulaire de Marculf, compilé au début du VIII^e siècle, mais il insiste surtout sur l'utilisation abondante, à Brioude, de manuscrits carolingiens composés de lois romaines et germaniques. Un autre phénomène juridique a suscité l'attention de Sébastien Fray : celui de la *commenda*, c'est-à-dire le fait de « confier à quelqu'un la protection d'une terre, sans en aliéner la jouissance ou l'usufruit, contre une rémunération matérielle ou spirituelle ». La commende diffère donc du bénéfice vassalique, de la précaire ou de la baylie ; effectuée au profit d'un puissant, vivant le plus souvent dans le proche voisinage des protégés, la commende évoque plutôt l'avouerie et « invite à s'interroger sur l'efficacité réelle de la justice publique du Haut Moyen Âge » en Auvergne.

² Voir l'étude des manuscrits connus et l'établissement d'un *stemma codicum* très précis pour ce *Liber de Honoribus*, publiés ici-même en annexe de l'article de Jean Berger, dont il sera question plus loin.

Parmi les actes conservés dans le cartulaire de Brioude, certains revêtent une importance politique particulière. C'est le cas d'un acte de Guillaume le Pieux pour Saint-Julien de Brioude de mai 898 dont Olivier Guillot a repris l'étude détaillée : pourquoi cet acte est-il daté de « l'année où est mort Eudes, roi des Francs et des Aquitains » et non par référence au Carolingien Charles le Simple ? Grâce à une analyse chronologique et politique serrée, Olivier Guillot montre l'enjeu immense que l'abbatiai laïc de Brioude représentait, en Auvergne bien sûr, mais aussi pour la totalité de la Francie occidentale. L'attitude complexe des responsables de l'abbaye de Brioude envers Carolingiens et Robertiens, qui apparaît ici au grand jour, peut être rapprochée des considérations que Paul Fontanon a cru pouvoir tirer de la découverte, dans un trésor monétaire espagnol, d'une monnaie exceptionnelle frappée à Brioude au nom du roi Raoul. Ce denier d'argent, qui s'inscrit dans le type bien connu des monnaies brivadoises frappées dès les années 910 au nom de Guillaume le Pieux, voit apparaître, à l'avant, le nom du roi Raoul (*Radulius rex*), là où se lisait celui de Guillaume (*Vlelmo coms*). Selon toute apparence, ce denier n'a pu être frappé qu'entre 924 et 926, lorsque le duc d'Aquitaine Guillaume le jeune, neveu de Guillaume le Pieux, reconnut l'autorité du souverain robertien ; par la suite, on reprit, à Brioude, le modèle ancien (que l'on frappa jusqu'au milieu du X^e siècle au moins) alors que le nom de Raoul continuait à se lire sur des monnaies du Puy, à ce point proches typologiquement de celles de Brioude que Françoise Dumas en a inféré une relation directe de dépendance.

Deux autres actes relatifs à Brioude ont fait l'objet d'un exposé au colloque de 2007. Jean-Michel Picard est, en effet, parti des données de l'acte de 825 de Louis le Pieux pour Brioude (acte qu'Elisabeth Magnou-Nortier avait considéré comme un faux, du dernier tiers du XI^e siècle, reposant sur un vrai diplôme impérial de 825) et de celui de 874 de Charles le Chauve, pour réfléchir sur la nature de la communauté religieuse qui vivait à Brioude au IX^e siècle. Certains mots sont trop généraux pour qu'on puisse en inférer quoi que ce soit (moines ou chanoines ?) : *monasterium, congregatio, abbas, claustrum*. Jean-Michel Picard dresse un rapide état des connaissances sur les mesures prises à Aix-la-Chapelle en 816/817 et sur le rôle prépondérant de Benoît d'Aniane lors de ces conciles réformateurs ; il évoque ensuite différentes variantes du monachisme irlandais et de la topographie de monastères insulaires comme celui de Kildare. Jean-Michel Picard se demande si certains des usages communautaires brivadois évoqués dans les chartes de 825 et 874 ne renverraient pas à des usages plus anciens, identifiables grâce aux textes irlandais : mur d'enceinte intérieur et maisons individuelles. Très judicieusement, il prône la poursuite de fouilles archéologiques coordonnées sur le site de Brioude.

Un autre angle d'approche de la vie religieuse à Brioude réside dans l'étude des liens entre cette abbaye et le modèle montant, « à la mode », aux X^e et XI^e siècles, celui de Cluny. Arlette Maquet aborde cette question difficile par le dossier d'un personnage exceptionnel, l'évêque de Clermont Étienne II, dont elle retrace la biographie et, surtout, dont elle évoque les liens avec l'abbaye de Sauxillanges, fondée par Acfred, frère du duc Guillaume le Pieux, et transférée à Cluny en 943-944. Elle suggère notamment qu'Étienne, très proche sur le plan personnel de la vénérable et ancienne abbaye de Brioude, a préféré, pour une fondation nouvelle (Sauxillanges), privilégier l'abbaye réformée et réformatrice de Cluny ; ce faisant, il a contribué à introduire l'« esprit de Cluny » dans son diocèse et favorisé le développement, quelques décennies plus tard, de la Paix de Dieu.

On l'aura compris : la figure-clé de ce deuxième colloque de Brioude est, sans nul doute, Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne, de Lyon et de Mâcon, marquis de Gothie-

Septimanie, duc d'Aquitaine, abbé laïc de Brioude († 28 juin 918). Christian Lauranson-Rosaz lui consacre une belle biographie articulée autour de trois pôles : Guillaume (puisqu'il porte le nom du glorieux trisaïeul, fondateur de Gellone, proche de Charlemagne, Austrasien très vite acculturé et devenu adepte du Midi), le prince (aux pouvoirs considérables, proches du souverain), l'homme pieux (le fondateur de Cluny, qui a voulu être enterré à Brioude). La généalogie de Guillaume, que l'on croyait bien connue, suscite encore de nouvelles réflexions. Dernière en date, celle de Jean-Noël Mathieu sur les parents de Guillaume³ : Ermengarde est-elle, comme on le dit habituellement, la fille de Bernard I^{er} d'Auvergne, épouse d'un Bernard, fils de Bernard de Septimanie et de Dhuoda ou est-elle plutôt une Étichonide, mariée à Bernard II Plantevelue, fils de Bernard I^{er} d'Auvergne ? Dit autrement, Guillaume le Pieux tient-il son titre de comte d'Auvergne de son père (hypothèse de J.-N. Mathieu) ou de sa mère (hypothèse traditionnelle) ? Si cette nouvelle hypothèse devait se vérifier, les conséquences historiques en seraient extrêmement lourdes de signification.

La généalogie est loin d'être une discipline indiscutée. Les trois schémas que propose Christian Settiani en fournissent de beaux exemples : ainsi, en étudiant les origines familiales de Géraud d'Aurillac, il a repris la généalogie de saint Yreix (*Stemma Aridii*) dans laquelle est notamment affirmée l'existence d'un roi franc Childebert antérieur à Clovis. Les ascendants des comtes de Toulouse "raymondien" ont connu de nouvelles identifications pour le X^e siècle ; Christian Settiani propose de voir Raimond III († c. 957) comme étant le « comte de l'an mil » étudié à la suite d'investigations archéologiques fameuses dans un sarcophage de Saint-Sernin de Toulouse. Pour la même période (IX^e - XI^e siècles), est proposé un nouveau tableau généalogique des vicomtes de Brioude et des comtes de Clermont.

444

Par de telles études, c'est toute l'aristocratie méridionale qui est mise au premier plan. Martin de Framond ajoute une pièce somptueuse à cette évocation, en reprenant le dossier d'une forte femme, Azalaïs Blanche, sc. Adélaïde d'Anjou dite aussi Blanche, qui avait épousé en 980 à Vieille-Brioude l'héritier de la couronne de Francie occidentale, le Carolingien Louis (futur Louis V).

Dans leur volonté de replacer Brioude au sein de phénomènes politiques et culturels plus larges, les responsables scientifiques du colloque ont cru bon d'élargir le champ d'investigation. C'est ainsi que, bénéficiant de l'étude fondamentale de Christian Lauranson-Rosaz, Marie Saudan tente une « étude globale de l'espace » du territoire auvergnat à l'époque carolingienne et précise ce que l'on sait des frontières et des limites de cette vaste principauté, proche de l'Empire mais pas en contact direct avec celui-ci (« le Velay fait tampon »). Elle estime que l'Auvergne historique se confond *grosso modo* avec le diocèse de Clermont : elle en précise les limites et l'étendue des circonscriptions inférieures (paroisses, doyennés mais aussi *pagi*, comtés, vicairies, etc.), tout cela à partir d'un très riche jeu de cartes originales, qui sont appelées à servir de références. Elle pose, de façon fort judicieuse, quelques questions méthodologiques de base : le chevauchement de circonscriptions, l'existence de réseaux, la pertinence de la notion de limite au Moyen Âge, la dépendance de l'historien d'aujourd'hui par rapport aux sources écrites disponibles (elle évoque très justement le danger de surinterprétation des données issues du Cartulaire de Brioude), la pseudo coupure de l'an mil (« il semble bien que ce ne fut pas le cas »).

³ Hypothèse proposée dans Jean-Noël MATHIEU, « Recherches sur Ermengarde, mère de Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine », dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 85, 2007, p. 577-607.

Dans cette même volonté de comparaisons et dans le sillage des études de Caroline Roux, Laura Foulquier évoque la « signification et les fonctions du portail ecclésial » à partir de l'exemple de la cathédrale du Puy. Non contente de rappeler l'importance de la « fonction liminale » du portail, « organe essentiel de l'édifice-corps qu'est l'église », elle montre que le portail est un lieu particulièrement bien choisi pour mettre en valeur des éléments récupérés d'édifices antiques, dont la dignité symbolique est nettement affirmée⁴.

Cette exaltation du passé, on la trouve aussi dans les textes relatifs à Sainte-Marie-Principale, *al.* Notre-Dame-du-Port, de Clermont, surtout s'il faut suivre l'hypothèse - hypercritique de l'aveu même de son auteur - d'Emmanuel Grelois, selon laquelle la fondation de l'église et de la communauté canoniale serait l'œuvre *ex nihilo* (ou presque) de l'évêque Étienne II au milieu du X^e siècle, entraînant par le fait même un immense processus de réécriture d'un passé glorifié (voir le très beau *corpus* de textes publié en annexe à cet article). Je dois confesser que l'analyse des vestiges archéologiques et l'analyse même de l'église romane - aspects sciemment négligés ou sous-évalués par l'auteur - me pousseraient à suivre l'hypothèse traditionnelle en acceptant une origine au VI^e siècle et un changement de statut au milieu du X^e siècle, notamment grâce à des biens prélevés sur le temporel de la cathédrale.

D'un point de vue culturel, Bruno Judic suit la diffusion des œuvres de Grégoire le Grand, qu'il connaît si bien, à travers un vaste espace ici défini comme la « Gaule méridionale ». Il relève ainsi un certain nombre de correspondants de Grégoire au tournant des VI^e et VII^e siècles (le patrice Dynamius, les évêques Palladius de Saintes et Didier de Vienne, le moine Defensor de Ligugé, etc.) ; il suit la piste de la diffusion de la Règle de saint Benoît et des *Dialogues* de Grégoire au VII^e siècle (la célèbre *Visio Baronti*, la Vie de saint Priest de Clermont) ; il présente quelques belles bibliothèques monastiques qui possédaient des manuscrits de Grégoire (surtout Moissac et Saint-Martial de Limoges). Certes Brioude n'a joué aucun rôle remarquable en la matière, mais le panorama dressé par Bruno Judic permet de poser la question des bibliothèques carolingiennes et de la circulation des manuscrits aux X^e - XI^e siècles.

Ces dernières études, mais aussi nombre d'exposés, ont fait ressortir l'attachement profond, viscéral, de l'Auvergne en général, de Brioude en particulier, aux modèles de la *Romanitas* et de la *Latinitas* ; ce qui implique l'exaltation du passé romain mais aussi la valorisation des modèles carolingiens⁵.

4 Comment résister au plaisir de citer ici le paragraphe final de l'article de Laura Foulquier, directement issu des réflexions de Beat Brenk sur les remplois : « Les pratiques de récupération composent et recomposent le temps. Incorporé dans un même édifice, l'ancien s'amalgame au nouveau pour faire corps avec lui. L'édifice, mêlant passé et présent, s'impose avec plus de force. Sans doute est-il possible d'associer ces pratiques à une forme de cannibalisme dans le sens où il s'agit bien ici de dépecer et de consommer, dans le sens encore où le cannibalisme implique une volonté d'appropriation. Dans la récupération du passé, il y a une volonté de posséder et d'arborer ce passé afin de vivifier et de fortifier le présent ».

5 Il me semble évident qu'un troisième colloque doit venir poursuivre celui-ci. Il devra nécessairement accorder une place majeure à l'église collégiale et à l'architecture des XI^e - XII^e siècles.



Après un premier colloque en septembre 2004 consacré à « Saint Julien et les origines de Brioude », dans le cadre des 1700 ans du martyr brivadois, colloque conforté par les résultats remarquables des fouilles archéologiques initiées à cette occasion, la ville de Brioude a décidé d'organiser en septembre 2007 une deuxième rencontre, centrée cette fois sur une nouvelle dimension de l'histoire de la ville pour une période capitale pour elle : « Brioude aux temps carolingiens ».

Ce deuxième colloque, comme le premier, a envisagé aussi bien les aspects historiques qu'archéologiques, artistiques et philologiques de l'histoire de Brioude et de son contexte auvergnat depuis l'époque où apparaît historiquement l'abbaye Saint-Julien jusqu'aux lendemains de l'an mil, car c'est alors que commencera pour elle une période de latence, sinon de déclin, à l'aube de la Réforme grégorienne, dont elle a pourtant été indirectement un des agents, avec la formation en son sein de personnalités exceptionnelles comme l'abbé Odilon de Cluny ou le fondateur de La Chaise-Dieu, Robert de Turlande.

Un certain nombre de thèmes d'études ont été ainsi abordés, dans une approche pluridisciplinaire : le contexte historique des VII^e-XI^e siècles, les apports de l'archéologie, la place de la communauté brivadoise au sein du monde monastique carolingien et son évolution, depuis la basilique martyriale jusqu'au chapitre, la question de l'emprise territoriale et du temporel de l'abbaye (cartulaires, chartes et notices), le souvenir des saints (culte, pèlerinage, hagiographie), la place de Brioude dans la société carolingienne et les questions d'identité (parenté, linguistique, anthroponymie) et de culture (les bibliothèques carolingiennes en Gaule méridionale, le passage de l'art carolingien à l'art roman), les aspects liturgiques et musicologiques.



ISBN 978-2-9516581-2-7



9 782951 658127

Prix :
33 €